Municipalité de Saint-Adelphe

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL LE 23 MARS 2026

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité de Saint-Adelphe

Conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité doit donner un avis public lorsqu'un changement survient au calendrier établi pour les séances régulières de l'année courante.

Par conséquent, **AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée, madame Julie Francoeur, directrice générale de la susdite municipalité qu'une séance extraordinaire se tiendra, **LUNDI 23 MARS 2026 À 19H**, à la salle Victorine-Veillette-Trépanier de l'Hôtel de ville situé au 150, rue Baillargeon.

Les sujets suivants seront abordés :

1. Avis de motion et dépôt séance tenante du projet de *Règlement numéro 2026-355 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.*
2. Dépôt séance tenante du projet de *Règlement 2026-353 relatif aux nuisances sonores et à la performance acoustique d'un parc éolien.*
3. Avis de motion et dépôt séance tenante du projet *de Règlement 2026-354 relatif à la protection des sources d'eau privées destinées à la consommation humaine et à l'abreuvement des animaux d'élevage dans le cadre d'un projet de parc éolien.*
4. Adoption du *Règlement numéro 2026-351 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Saint-Adelphe*.
5. Adoption du *Règlement numéro 2026-352 modifiant les règlements numéros 2009-256 et 2021-321 relatifs à l'émission des permis et certificats.*
6. Octroi d'une commandite pour le Festival Country de la Fabrique de Saint-Adelphe.
7. Invitation à la soirée des gens Terres et saveurs.
8. Déploiement du Service d'aide à la recherche de logement (SARL) – Invitations et modalités.

Donné à Saint-Adelphe, ce 18e jour de mars 2026.

Julie Francoeur

Julie Francoeur, directrice générale